



MEPRI !!!!

Les inquiétudes que nous avons manifestées concernant l'évolution du dossier 35H se sont révélées justes.

Une fois de plus, un **NOUVEAU PASSAGE EN FORCE de la direction** avec ce dossier qui comme à son habitude, manifeste son désintérêt le plus total à l'égard du personnel.

Pour preuve, la présentation téléguidée (« c'est la faute des syndicats ») aux agents du réseau le 30/09 et du siège en fin de semaine, des nouveaux horaires et cycles de travail pour une mise en application le 18/10 !!! ne laissant pas aux collègues le temps de s'organiser et surtout sans les consulter !

Pour rappel, la mise en place des 35H devaient permettre :

- Aux salariés de réaliser des activités en famille
- Une pause en milieu de semaine afin de se revigorer et de facto être plus productif face à la **pression de la clientèle**
- Une simplification de la prise de congés
- De nouvelles embauches.

Le projet d'accord de substitution a certes fait l'objet de plusieurs séances de négociation. Pour autant, un gros désaccord a persisté sur la pré-affectation des RTT du réseau et sur l'organisation du travail qui en résultait à savoir :

- Une semaine de travail de 8h25 par jour
- Des problématiques réelles quant à la prise des RTT et des congés

Nous avons alors fait plusieurs propositions qui sont restées vaines. Notamment, la pré affectation d'un après-midi par semaine sur le modèle des agences de Jarry Professionnels, Espace Entreprise ou la Banque Privée, ouvertes tous les jours du lundi au vendredi, avec une demi-journée de RTT affectée le mercredi ou le jeudi après-midi, pour les agents.

La direction générale n'a pas voulu construire de vraies séances de travail avec les OS et l'absence de signature de 3 organisations syndicales sur 4 aurait dû les faire réagir et revenir à la table des négociations, si tant est que l'objectif était effectivement de trouver un accord acceptable pour tous.....

Au contraire... Le DG apparait tel un fantôme avec son cynisme habituel à travers une vidéo publiée sur le portail accusant les OS non-signataires d'être responsables de la mise en application de l'accord cadre national.

L'accord cadre est un minimum **qui peut être amélioré avec la volonté de la direction !** D'ailleurs, pourquoi la direction n'applique-t-elle pas sa proposition comme à l'accoutumée ?

Encore une sournoiserie pour masquer une **décision unilatérale.**

Ainsi, à qui profite le crime ????

La direction motive ces nouveaux horaires afin de satisfaire une « demande de la clientèle » ... Mais Monsieur le Directeur général, quand en ferez-vous de même pour les agents au service des clients ?

A titre d'information, ce sont eux qui **grâce à leur engagement permettent à la Caisse Régionale d'être leader !**

Vous rayez d'un trait de plume nos acquis, en oubliant que cette organisation a permis à la CR d'atteindre des résultats historiques plusieurs années de suite, et même en cette année impactées par la COVID 19. Vous oubliez de protéger la santé mentale et la vie de famille des agents du réseau en supprimant la respiration du mercredi après-midi, propice à développer l'accompagnement des enfants et assurer le ressourcement des forces commerciales.

LE SUSICAG SUDCAM CONDAMNE CES PRATIQUES HONTEUSES ET MEPRISANTES ENVERS LE PERSONNEL !

FO NOU DOUBOUT POU DWA AN NOU !

- **Pré-affectation des RTT**
- **Maintien des 3 jours de congés supplémentaires**
- **Maintien des ½ journées veille de fêtes**
- **Maintien des samedis Gras et Gloria et Lundi Gras**

Le Conseil Syndical le 02/10/2020